



J

uristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – N° 85-002-XPF Vol. 21 n° 4 au cat.

LES PROBLÈMES DE COMPORTEMENT ET LA DÉLINQUANCE CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES

par Jane B. Sprott, Anthony N. Doob et Jennifer M. Jenkins*

Points saillants

- Comme le révèlent la plupart des études sur la délinquance, les filles étaient moins susceptibles de déclarer commettre des délits que ne l'étaient les garçons. Par exemple, 29 % des filles âgées de 12 et 13 ans ont signalé avoir commis certains comportements agressifs, notamment avoir menacé quelqu'un et avoir participé à des batailles, comparativement à 56 % des garçons âgés de 12 et 13 ans. La majorité des agressions était relativement mineures.
- Les taux de comportements agressifs autodéclarés étaient les plus élevés dans les Prairies. Les jeunes Québécois de 12 et 13 ans enregistrent le plus faible niveau de comportements agressifs comparativement aux jeunes de cet âge vivant dans les autres régions.
- Bon nombre des enfants impliqués dans des délits contre les biens étaient également susceptibles d'avoir participé à des comportements agressifs. Quarante-sept pour cent des jeunes de 12 et 13 ans qui ont déclaré des fréquences élevées de délits contre les biens ont également déclaré des fréquences élevées de comportements agressifs.
- Les données montrent qu'il est difficile de traiter de l'agressivité chez les jeunes en se concentrant uniquement sur ceux qui sont « très agressifs » à l'âge de 10 et 11 ans. Par exemple, chez les enfants ayant atteint la plus haute fréquence de comportements agressifs à l'âge de 10 et 11 ans, 45 % n'ont déclaré aucun comportement agressif deux ans plus tard, soit à l'âge de 12 et 13 ans.
- Chez les jeunes qui n'étaient pas agressifs à l'âge de 10 et 11 ans, seulement 5 % ont déclaré des fréquences relativement élevées de comportements agressifs à l'âge de 12 et 13 ans.
- Les enfants qui ont déclaré avoir été victimes d'intimidation à l'école étaient plus susceptibles d'être agressifs. Dix pour cent des jeunes âgés de 12 et 13 ans qui n'ont jamais ou rarement été victimes d'intimidation ont déclaré des fréquences élevées d'agressivité tandis que 20 % des jeunes de cet âge qui ont signalé avoir été souvent victimes d'intimidation ont été impliqués dans des fréquences élevées de comportements agressifs.
- Les enfants qui font l'objet de pratiques parentales plus répressives et qui reçoivent moins d'amour et d'affection de la part de leur parent sont plus susceptibles de déclarer des fréquences élevées de comportements agressifs.
- Les enfants impliqués dans des comportements agressifs étaient plus susceptibles d'être déprimés. Parmi ceux qui n'étaient pas très déprimés, 5 % manifestaient une fréquence élevée de comportements agressifs tandis que 17 % des jeunes très déprimés ont signalé des fréquences élevées d'agressivité à l'âge de 12 et 13 ans. Il a été possible de dégager une tendance semblable dans le cas des délits contre les biens.

* Département de sociologie et d'anthropologie, University of Guelph; Centre de criminologie, University of Toronto; Département du développement humain et de la psychologie appliquée, IEPO/UT; University of Toronto; respectivement.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Renseignements sur les commandes/ abonnements

Les prix n'incluent pas les taxes de ventes

Le produit n° 85-002-XPF au catalogue est publié en version imprimée standard et est offert au prix de 10 \$ CA l'exemplaire et de 93 \$ CA pour un abonnement annuel.
ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	78 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	130 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 85-002-XIF au catalogue, et est offert au prix de 8 \$ CA l'exemplaire et de 70 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.
ISSN 1205-8882

Mai 2001

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quel que moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» – «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 – 1984.



Introduction

La plupart des jeunes, au cours de leur adolescence, commettent des actes des gestes qui constituent de la délinquance. Bon nombre de ces comportements ou infractions qui ne sont jamais signalés à la police sont de nature non violente. Toutefois, selon certaines indications, les jeunes qui commettent des comportements agressifs se différencient de ceux qui commettent surtout des délits contre les biens.¹ Selon des études antérieures, bon nombre de facteurs dans la vie des enfants comme certains aspects de la vie familiale et scolaire et les caractéristiques individuelles des enfants sont associés à divers types de comportements délinquants.

S'appuyant sur les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de Statistique Canada, le présent *Juristat* examine la délinquance signalés par les jeunes âgés de 10 à 13 ans. Quatre questions différentes feront l'objet d'un examen particulier. Tout d'abord, nous évaluons la variation démographique de la délinquance. En deuxième lieu, afin de comprendre les cheminements de la vie des jeunes et des adolescents qui commettent des comportements agressifs et des délits contre les biens, nous examinons la constance de la délinquance. En troisième lieu, pour comprendre *pourquoi* les jeunes commettent des comportements délinquants, il importe d'établir une distinction entre les comportements agressifs et les autres types de délinquance. Par conséquent, la relation entre les comportements agressifs et les délits contre les biens font l'objet d'un examen. En dernier lieu, nous présentons les facteurs de risque les plus courants au cours de l'enfance et du début de l'adolescence.

Mesure de la délinquance

La délinquance a été mesurée de bon nombre de façons différentes. Les données présentées dans le présent rapport reposent sur l'autodéclaration des enfants et des jeunes qui ont participé à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Dans le cadre de cette enquête, des questions ont été posées à un échantillon représentatif d'enfants et de jeunes à l'échelle du pays au sujet de leurs comportements délinquants. Cette façon de mesurer la délinquance offre l'avantage d'obtenir de l'information au sujet des infractions non déclarées à la police ni enregistrées officiellement d'aucune autre façon.

Les gens sont-ils disposés à reconnaître qu'ils ont commis des comportements délinquants? Des études ont examiné la délinquance autodéclarée dans les cas où le contrevenant a signalé avoir eu un contact avec la police et, de façon générale, des degrés assez élevés de correspondance ont été enregistrés entre les données autodéclarées et les dossiers « officiels » relatifs au contact. Il importe toutefois de se rappeler que les taux d'infractions dépendent de la nature et de la spécificité des questions posées. Des questions détaillées (p. ex., Avez-vous cassé une vitre dans une maison?) sont plus susceptibles de produire des rapports de délinquance que des questions générales (p. ex., Avez-vous déjà endommagé les biens de quelqu'un?). De plus, la plupart des incidents déclarés dans le cadre d'enquêtes par autodéclaration sont plutôt mineurs. La fréquence des comportements délictueux les plus graves est trop faible pour permettre une estimation fiable au moyen d'échantillons relativement petits.

Le présent document est en grande partie axée sur les différences entre les taux de délinquance des divers groupes de jeunes et sur les tendances que présentent ces taux. Par conséquent, nous cherchons davantage à savoir si les taux de comportements délinquants des groupes divergent dans un sens particulier plutôt que de connaître le taux de délinquance exact parce que la spécificité ou la forme de la question posée dans un instrument d'autodéclaration influe sur les taux. Attendu que les constatations contenues dans ce rapport coïncident en grande partie avec les théories et les constatations de plusieurs autres études qui utilisent diverses questions d'autodéclaration différentes, les résultats sont jugés fiables. Lorsque les différences entre les groupes peuvent être facilement attribuables à la chance, la constatation porte la mention « non significatif ».

¹ Moffitt (1993) laisse entendre que les antécédents des jeunes qui semblent enclins à la délinquance dans leur jeune âge et qui, à l'adolescence, sont susceptibles de commettre des infractions avec violence (que Moffitt caractérise par une persistance tout au long de la vie) sont différents de ceux des jeunes qui commettent uniquement un grand nombre d'infractions (surtout contre les biens) au cours de l'adolescence (délinquance limitée à l'adolescence).

² Les questions dans l'ELNEJ tendaient à être plus générale.

En l'absence d'une indication qu'un élément n'est *pas* statistiquement significatif, les différences observées entre les groupes sont réputées être statistiquement significatives ($p < .05$).³

Les garçons sont plus susceptibles que les filles d'afficher un comportement délinquant

Comme le révèlent la plupart des études sur la délinquance ainsi que les statistiques déclarées par la police, les filles sont beaucoup moins susceptibles de commettre des comportements

Encadré 1

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Les données présentées ici ont été extraites de l'Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, projet conjoint de Statistique Canada et de Développement des ressources humaines Canada. Comme le nom de l'enquête le laisse entendre, il s'agit d'une étude longitudinale dans laquelle un groupe d'enfants dont l'âge varie de 0 à 11 ans fait l'objet d'une étude tous les deux ans jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 25 ans. Pour les enfants plus jeunes (9 ans et moins), les données sont recueillies de la personne au sein du ménage qui connaît le plus enfant (personne qui connaît le mieux l'enfant ou PCM⁴). Pour les enfants d'âge scolaire (maternelle et niveaux plus élevés), les données sont recueillies également des enseignants et du directeur de l'école. À partir de l'âge de 10 ans, les jeunes répondent eux-mêmes aux questions. Les données sur lesquelles les taux de délinquance reposent sont en grande partie obtenues des formulaires d'« autodéclaration » remplis par les enfants et renvoyés à Statistique Canada. Le premier « cycle » de données a été recueilli en 1994-1995. À ce moment-là, les enfants les plus âgés de l'échantillon avaient 10 ou 11 ans.

Au moment de la rédaction du présent rapport, les seules données autodéclarées sur la délinquance disponibles pour l'analyse provenaient du cycle 1 (1994-1995) et du cycle 2 (1996-1997). Certains changements ont été apportés aux questions posées aux jeunes dans les deux « cycles » de données. Par conséquent, seules les questions qui ont été posées dans les deux cycles ont été incluses dans l'analyse de comparaison des deux cycles. Cela signifie qu'un sous-groupe de questions servi à comparer les données du cycle 1 aux données du cycle 2. Un sous-groupe différent de questions a été utilisé pour comparer les groupes (c.-à-d. garçons et filles) au regard de la délinquance à l'âge de 12 et 13 ans (cycle 2). Dans chaque cas, une mesure la plus complète possible a été utilisée pour cette comparaison. Les comparaisons entre les tableaux soulèvent par conséquent certains problèmes.

³ Chaque enfant participant à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes peut être considéré comme représentant un certain nombre de jeunes au sein de la population canadienne. Le nombre exact dépend des décisions d'échantillonnage et de la capacité des intervieweurs de repérer et d'interviewer certains jeunes. La différence entre les caractéristiques de l'échantillon et les caractéristiques pertinentes de la population des jeunes canadiens peut être minimisée en utilisant pour chaque personne un « poids » représentant le nombre de jeunes de la population canadienne que chaque jeune de l'échantillon représente. Ces poids, calculés par Statistique Canada, ont ensuite été divisés par une constante pour faire en sorte que la taille de l'échantillon total dans chaque analyse corresponde approximativement à la taille de l'échantillon utilisé dans l'analyse aux fins de calculer la « signification statistique » des différences entre les groupes de répondants.

⁴ Aux fins du présent document, la « personne qui connaît le mieux l'enfant » (la « PCM ») est habituellement désignée « parent » parce que, dans la plupart des cas, il s'agit de la mère ou du père (habituellement la mère).

Encadré 2

Définir la délinquance

Les questions sur les délits contre les biens posées aux jeunes de 10 et 11 ans et de 12 et 13 ans portaient sur la fréquence des délits suivants (jamais, parfois, souvent) : vol à la maison, vol à l'extérieur de la maison, détruire la propriété des autres et vandalisme. Ces quatre questions ont été combinées pour produire une échelle qui a ensuite été recodée entre les niveaux des délits contre les biens suivants : « nul », « modéré » et « élevé ». Seulement deux questions sur les comportements agressifs ont été posées à la fois aux jeunes de 10 et 11 ans et à ceux de 12 et 13 ans : fréquence de la participation à des batailles et agression physique contre les personnes (jamais, parfois, souvent). De nouveaux, ces deux questions ont été résumées pour produire une échelle qui a ensuite été recodée entre les niveaux de comportements agressifs suivants : « nul », « modéré » et « élevé ». Pour toutes ces questions, il n'existait aucune période de référence particulière (c.-à-d. l'année dernière ou au cours de la vie).

Lorsque seulement les données du cycle deux (jeunes de 12 et 13 ans) étaient utilisées, la mesure des délits contre les biens comprenait les huit questions suivantes : au cours de la dernière année, voler un objet dans un magasin, voler un objet à l'école, voler de l'argent aux parents, entrer par effraction dans une maison, vendre un objet qui, à votre connaissance, a été volé, endommager quelque chose, prendre un sac à main ou un portefeuille et prendre une voiture. La mesure des comportements agressifs comprenait l'ajout des neuf éléments suivants : au cours de l'année précédente, menacer de battre quelqu'un, participer à une bataille sans blessure grave, bataille avec blessure grave, bataille avec utilisation d'une arme, utilisation d'un couteau pour attaquer, proférer des menaces pour obtenir de l'argent, tentative d'attouchements sexuels, relation sexuelle forcée et mettre le feu à quelque chose. Pour inclure le plus grand nombre de cas possible, les enfants étaient retenus s'ils répondaient aux moins à la moitié des questions. La réponse modale (ne s'est jamais livré à ce comportement délinquant) a été substituée pour tenir lieu à quelques réponses manquantes. Avec les deux échelles, les questions ont été regroupées puis recodées entre les niveaux de délits contre les biens ou de comportements agressifs suivants : « nul », « modéré » et « élevé ».

Les lecteurs doivent se rappeler qu'il n'est probablement pas significatif d'effectuer des simples comparaisons entre les « types » d'infractions. Par exemple, le fait que les délits contre les biens semblent moins fréquentes que les comportements agressifs (voir le tableau 1) peut refléter davantage la nature et la spécificité des deux types de questions qui ont été posées plutôt qu'une « véritable » différence sous-jacente.

Les lecteurs devraient s'arrêter davantage aux tendances générales plutôt qu'aux résultats particuliers. Quelques irrégularités survenues dans certaines constatations peuvent résulter davantage de la façon dont les différentes mesures ont été construites par opposition à de véritables différences sous-jacentes. Par exemple, la figure 8 montre que, de façon générale, les enfants sont plus susceptibles de commettre des délits contre les biens ou des comportements agressifs selon le nombre de facteurs de risque auxquels ils sont exposés. Les lecteurs doivent éviter de tirer des conclusions précises sur la façon dont le nombre exact de facteurs de risque influe différemment sur les comportements agressifs ou sur les délits contre les biens. De plus, les tests statistiques qui ont été exécutés ont vérifié les différences globales plutôt que les différences entre les sous-groupes particuliers de données.

agressifs que les garçons (tableau 1). À titre d'exemple, 70 % des filles n'ont pas commis de délits contre les biens comparativement à 60 % des garçons. De plus, 71 % des filles n'ont déclaré aucun comportement agressif mais cette proportion n'était que de 44 % chez les garçons.

Tableau 1

 **Différences entre les sexes sur le plan de la délinquance autodéclarée à l'âge de 12-13 ans**

Type de comportements délinquants	Sexe	Niveau de délinquance			
		Nul	Modéré	Élevé	Total
Délits contre les biens	Filles	70 %	23 %	7 %	100 % (967)
	Garçons	60 %	27 %	13 %	100 % (964)
Comportements agressifs	Filles	71 %	22 %	7 %	100 % (981)
	Garçons	44 %	40 %	16 %	100 % (974)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Les taux de délinquance sont les plus élevés chez les jeunes vivant dans les provinces des Prairies

Il existe également des différences entre les provinces dans la délinquance autodéclarées. Pour les comportements agressifs et contre les biens, les Prairies semblent afficher des taux relativement élevés (tableau 2). Les jeunes Québécois de 12 et 13 ans enregistrent les plus faibles niveaux de comportements agressifs. Les jeunes des provinces de l'Atlantique, du Québec et de la Colombie-Britannique étaient les plus susceptibles de déclarer n'avoir commis aucun délit contre les biens. Les comparaisons de ces données avec les indicateurs de justice pénale (p. ex., les rapports de police sur la criminalité ou les

Tableau 2

 **Variation régionale dans la délinquance autodéclarée chez les 12-13 ans**

		Niveau de délinquance			
		Nul	Modéré	Élevé	Total
Comportements agressifs	Atlantique	60 %	28 %	12 %	100 % (469)
	Québec	68 %	23 %	9 %	100 % (378)
	Ontario	55 %	32 %	12 %	100 % (499)
	Prairies	47 %	39 %	14 %	100 % (462)
	C.-B.	60 %	31 %	9 %	100 % (144)
Délits contre les biens	Atlantique	68 %	23 %	8 %	100 % (461)
	Québec	68 %	19 %	13 %	100 % (373)
	Ontario	63 %	28 %	9 %	100 % (494)
	Prairies	61 %	27 %	12 %	100 % (456)
	C.-B.	69 %	24 %	8 %	100 % (144)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

données des tribunaux de la jeunesse) posent des problèmes puisque ces dernières mesures reflètent les décisions du système judiciaire pénal et la déclaration par les citoyens ainsi que le comportement des jeunes.

Le revenu n'est pas un indicateur robuste de la délinquance des jeunes

Il n'existe pas de lien étroit entre la suffisance du revenu⁵ et la participation à des comportements agressifs et contre les biens. Tout d'abord, en ce qui a trait aux comportements agressifs (tableau 3), entre 39 % et 44 % des enfants de tous les groupes de revenu ont signalé avoir commis quelques ou de nombreux actes d'agressivité.

Le tableau 4 montre la relation entre la suffisance du revenu et les délits contre les biens. De nouveau, il n'existe aucun lien clair. Les enfants appartenant au groupe de la catégorie moyenne et moyenne supérieure de revenu semblaient les moins susceptibles de commettre des délits contre les biens.⁶

Tableau 3

 **Relation entre les comportements agressifs autodéclarés et la suffisance du revenu (12 et 13 ans)**

Revenu	Niveau de délinquance			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Le plus faible/moyenne inférieure	56 %	29 %	15 %	100 % (286)
Dans la moyenne	56 %	35 %	9 %	100 % (635)
Dans la moyenne supérieure	61 %	27 %	12 %	100 % (713)
Le plus élevé	57 %	33 %	11 %	100 % (296)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Tableau 4

 **Relation entre les délits contre les biens autodéclarés et la suffisance du revenu (12 et 13 ans)**

Revenu	Niveau de délinquance			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Le plus faible/moyenne inférieure	59 %	27 %	14 %	100 % (31)
Dans la moyenne	67 %	25 %	8 %	100 % (628)
Dans la moyenne supérieure	67 %	22 %	11 %	100 % (704)
Le plus élevé	63 %	28 %	9 %	100 % (292)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

⁵ La « suffisance du revenu » est une mesure qui combine le revenu du ménage et la taille de la famille de sorte qu'une famille plus nombreuse ayant un revenu égal à celui d'une famille moins nombreuse aura vraisemblablement un score de « suffisance du revenu » plus faible.

⁶ La relation entre le revenu et la délinquance est assez complexe. Voir Wright et autres (1999).

La délinquance au cours de l'enfance se prolonge-t-elle dans l'adolescence?

Il importe de comprendre non seulement si les enfants qui affichent un comportement délinquant ou déviant au cours de la pré-adolescence sont susceptibles de conserver ce comportement dans l'adolescence, mais également de savoir si la gravité de ce comportement augmente ou diminue avec l'âge.

Il existe trois façons d'évaluer la « constance » de la délinquance. L'une d'elles consiste à examiner le niveau de délinquance de deux groupes différents de pré-adolescents de 10 et 11 ans. Cette méthode permet d'examiner si les différentes cohortes d'enfants « empiètent » avec le temps. Comme le montre le Tableau 5⁷, il n'existe pas de différences importantes dans les niveaux de délinquance des jeunes de 10-11 ans en 1994-1995 (cycle 1) et des 10-11 ans en 1996-1997 (cycle 2). Par exemple, 62 % des pré-adolescents de 10 et 11 ans en 1994-1995 n'ont signalé aucun comportement agressif, comparativement à 67 % des 10 et 11 ans en 1996-1997. Manifestement, il ne s'agit pas d'une période très longue. Cependant, les données n'étaient pas la suggestion selon laquelle la situation des jeunes s'est détériorée (au regard de la délinquance) au cours de cette période.

Tableau 5

Niveau de délinquance des jeunes de 10-11 ans pour les deux cycles de données

Type de comportements délinquants	Cycle	Niveau de délinquance			
		Nul	Modéré	Élevé	Total
Délits contre les biens	1994/5	82 %	10 %	8 %	100 % (n=1746)
	1996/7	83 %	10 %	7 %	100 % (n=1779)
Comportements agressifs	1994/5	62 %	24 %	14 %	100 % (n=1782)
	1996/7	67 %	21 %	13 %	100 % (n=1886)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Une autre façon de mesurer la « constance » de la délinquance consiste à examiner comment les jeunes ont eux-mêmes changé au cours de la période de deux ans qui correspond à leur entrée dans la première phase de l'adolescence. Il semblerait que, comparativement à leur comportement à l'âge de 10-11 ans, ces jeunes, à l'âge de 12-13 ans, étaient moins susceptibles de signaler des comportements agressifs légèrement plus susceptibles de déclarer certains délits contre les biens (tableau 6). À titre d'exemple, 63 % des jeunes de 10 et 11 ans n'ont rapporté aucun comportement agressif, tandis que cette proportion s'établissait à 71 % chez les 12 et 13 ans. En ce qui a trait aux délits contre les biens, 83 % des 10 et 11 ans n'ont signalé aucun délit et, à l'âge de 12 et 13 ans, 78 % d'entre eux ont déclaré n'avoir commis aucun délits contre les biens.

⁷ Les N varient dans les tableaux en raison des données manquantes pour l'une ou les deux variables.

Tableau 6

Niveau de délinquance des jeunes de 10-11 ans et deux ans plus tard à l'âge de 12 et 13 ans (comparaison longitudinale)

Type de comportements délinquants	Âge	Niveau de délinquance			
		Nul	Modéré	Élevé	Total
Délits contre les biens	10 à 11 ans	83 %	10 %	7 %	100 % (n=1746)
	12 à 13 ans	78 %	15 %	7 %	100 % (n=1775)
Comportements agressifs	10 à 11 ans	63 %	24 %	13 %	100 % (n=1782)
	12 à 13 ans	71 %	18 %	11 %	100 % (n=1838)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Une troisième façon d'examiner la « constance » de la délinquance consiste à examiner si les jeunes qui ont commis le plus de délits à l'âge de 10-11 ans étaient les mêmes jeunes qui enregistraient un taux élevé de délits deux ans plus tard, à l'âge de 12-13 ans. Le tableau 7 montre une grande cohérence. Par exemple, parmi les jeunes qui n'étaient pas agressifs à l'âge de 10 et 11 ans, seulement 5 % ont déclaré des niveaux d'agressivité assez élevés à l'âge de 12 et 13 ans. Lorsqu'on examine ceux qui affichaient les niveaux d'agressivité les plus élevés à l'âge de 10 et 11 ans, 24 % étaient (relativement) très agressifs à l'âge de 12 et 13 ans. Parallèlement, toutefois, il faut également prendre en compte le niveau élevé d'*incohérence*. Par exemple, chez les enfants qui affichaient les niveaux d'agressivité les plus élevés à l'âge de 10 et 11 ans, 45 % n'ont déclaré aucun comportement agressif deux ans plus tard, soit à l'âge de 12 et 13 ans. Il importe alors de reconnaître que même s'il existe une certaine constance dans ces comportements, bon nombre d'enfants ont considérablement modifié leur niveau de délinquance.

De telles données mettent en évidence les difficultés d'aborder la question de la l'agressivité chez les jeunes en s'attachant uniquement à ceux qui étaient « très agressifs » à l'âge de 10 et 11 ans. Deux ans plus tard, bon nombre de ces jeunes n'affichent pas un niveau d'agressivité élevé.

Tableau 7

Relation entre le niveau de comportement agressif autodéclaré à l'âge de 10-11 ans par rapport au niveau de comportement agressif autodéclaré à l'âge de 12-13 ans

Niveau de comportement agressif à l'âge de 10-11 ans	Niveau de comportement agressif à l'âge de 12 et 13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Nul	82 %	12 %	5 %	100 % (n=1006)
Modéré	55 %	28 %	17 %	100 % (n=386)
Élevé	45 %	31 %	24 %	100 % (n=233)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Les délits contre les biens peuvent donner lieu à un même type d'examen de la « constance ». Ici encore, il existe une constance considérable – 81 % des jeunes qui n'avaient pas commis de délits contre les biens à l'âge de 10 et 11 ans en étaient encore à ce point à l'âge de 12 et 13 ans (tableau 8). Par ailleurs, 63 % des jeunes qui avaient commis un grand nombre de délits contre les biens à l'âge de 10 et 11 ans n'ont signalé aucun délit de ce genre deux ans plus tard, soit à l'âge de 12 et 13 ans. De nouveau, cela laisse entendre que bien qu'il existe une cohérence sur le plan de la délinquance, la tendance de la délinquance présente également une certaine imprévisibilité à mesure que les enfants sont plus âgés.

Tableau 8

Relation entre le niveau de délits contre les biens autodéclaré à l'âge de 10-11 ans par rapport au niveau de délits contre les biens autodéclaré à l'âge de 12-13 ans

Niveau de délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans	Niveau de délits contre les biens à l'âge de 10-11 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Nul	81 %	13 %	6 %	100 % (n=1269)
Modéré	68 %	26 %	7 %	100 % (n=159)
Élevé	63 %	20 %	17 %	100 % (n=110)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

Relations entre les comportements agressifs et les délits contre les biens

Il semble généralement que les jeunes qui, à l'âge de 12 et 13 ans, commettent un type particulier de délits (p. ex., comportement agressif) sont plus susceptibles de commettre d'autres types de délits (p. ex., délit contre les biens) que les jeunes qui ne déclarent aucun délit à l'âge de 12 et 13 ans (tableau 9). Par exemple, parmi les jeunes n'ayant commis aucun délit contre

Tableau 9

Relation entre le niveau de délits contre les biens et le niveau de comportements agressifs chez les 12-13 ans

Jeunes qui déclarent	Niveau de comportements agressifs			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Aucun délit contre les biens	69 %	26 %	5 %	100 % (n=1271)
Quelques délits contre les biens	45 %	42 %	13 %	100 % (n=461)
Niveau élevé de délits contre les biens	17 %	35 %	47 %	100 % (n=186)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 et 1996-1997.

les biens, 69 % ont également déclaré n'avoir commis aucun comportement agressif. Chez les jeunes qui ont signalé des niveaux élevés de délit contre les biens, seulement 17 % ont signalé n'avoir commis aucun comportement agressif. L'enquête avait révélé un lien semblable lorsque les jeunes étaient âgés de 10 et 11 ans (non montré).

Facteurs de risque et délinquance

Les facteurs associés à une probabilité accrue que les enfants commettent de la délinquance sont généralement désignés facteurs de risque. Compte tenu du fait que la présente analyse porte surtout sur le cycle 2 alors que les enfants étaient âgés de 12 et 13 ans, ces facteurs ne devraient pas être considérés comme les causes de la délinquance. Il est impossible de déterminer quel élément précède l'autre – le comportement délinquant ou les divers facteurs de risque. Par conséquent, les facteurs de risque figurant sur les tableaux suivants doivent être interprétés comme des corrélats de la délinquance – ils n'en sont pas nécessairement les causes.

Les facteurs de risque individuels, familiaux et scolaires relevés dans les recherches antérieures comme étant liés à la délinquance ont fait l'objet d'un examen. Dans la mesure du possible, des perspectives différentes ont été utilisées pour les variables de risque et de résultat (p. ex., le rapport d'un enfant, les comportements agressifs déclarés par l'enfant et les pratiques parentales signalées par les parents).⁸

Les jeunes qui étaient déprimés étaient susceptibles de manifester un comportement agressif

Les facteurs de risque individuels comprennent l'autodéclaration de l'enfant au sujet de ses interactions avec des amis, de l'image de soi en général, de l'hyperactivité, de la dépression et le rapport du parent concernant les difficultés d'apprentissage. La figure 1⁹ montre le lien entre la fréquence de ces facteurs de risque et les niveaux élevés de comportement agressif chez les enfants. Seuls les enfants affichant le niveau d'agressivité le plus élevé sont représentés dans la figure (pour les données complètes, voir le tableau A). La figure 1 montre la proportion d'enfants au sein des divers niveaux de risque qui affichent des niveaux élevés de comportements agressifs. Par exemple, 7 % des enfants n'ayant aucun problème avec les amis affichent des niveaux élevés d'agressivité comparativement à 16 % des enfants qui signalent beaucoup de problèmes avec les amis.¹⁰ Les enfants qui ont déclaré une image de soi négative, des niveaux plus élevés d'hyperactivité et de dépression étaient également plus susceptibles de déclarer un comportement agressif. Chez les

⁸ Il était préférable d'éliminer la possibilité que les biais du répondant puissent expliquer les associations relevées entre les variables des facteurs de risque et de résultat (la même personne fournit des réponses pour les deux types de variables).

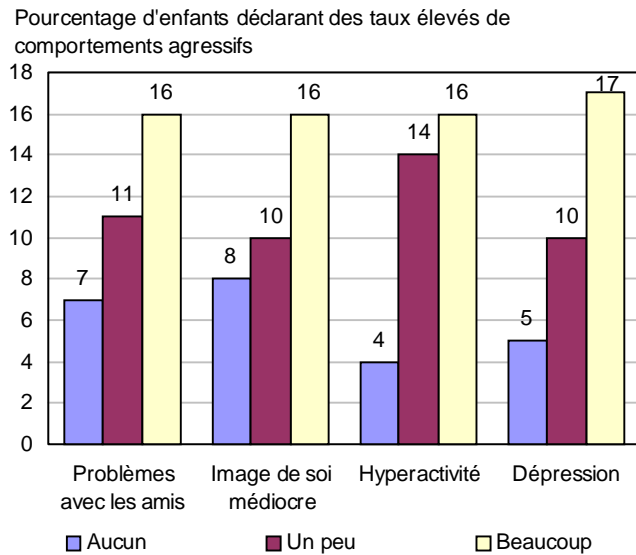
⁹ Les figures renferment généralement des constatations significatives ($p < 0,05$). Toutefois, les figures révèlent uniquement une portion des constatations qui ont été testées (seulement les enfants affichant les niveaux les plus élevés de délinquance). Pour comprendre la signification globale des relations, le lecteur devrait consulter les tableaux complets (tableaux A à G). De plus, pour faciliter la présentation, les mêmes étiquettes ont été utilisées pour toutes les variables des figures. Veuillez consulter les tableaux complets pour mieux comprendre les étiquettes exactes de chaque variable.

¹⁰ Implicitement, 84 % des enfants qui ont déclaré avoir beaucoup de problèmes avec les amis signalent un faible taux d'agressivité tout comme 93 % des enfants qui ont déclaré n'avoir aucun problème avec les amis.

enfants souffrant de troubles d'apprentissage (évalués à partir des rapports des parents¹¹), 21 % signalent un niveau élevé de comportements agressifs. Chez les enfants sans difficulté d'apprentissage, 11 % signalent un niveau de comportements agressifs élevé (voir le tableau A).

Figure 1

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans qui déclarent des niveaux élevés de comportements agressifs en fonction des facteurs de risque individuels



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

La dépression était également associée aux délits contre les biens chez les jeunes

Si on examine ensuite la relation entre les facteurs de risque individuels et les délits contre les biens, une tendance semblable se dégage (figure 2 – pour les données complètes, voir le tableau B). Par exemple, 14 % des enfants qui déclarent avoir beaucoup de difficultés avec leurs amis ont également signalé des niveaux élevés de délits contre les biens. Toutefois, seulement 8 % des enfants qui ont déclaré n'avoir aucun problème avec leurs amis ont signalé des taux élevés de délits contre les biens. De façon générale, plus l'estime de soi des enfants est faible, plus l'hyperactivité et la dépression sont élevées et plus ils sont susceptibles de commettre des délits contre les biens. La présence d'une difficulté d'apprentissage n'a pas semblé être reliée aux délits contre les biens. Cela signifie que les enfants ayant des troubles d'apprentissage n'étaient pas significativement plus susceptibles de commettre des délits contre les biens que les enfants sans difficulté d'apprentissage (voir le tableau B).

¹¹ On a demandé aux parents si l'enfant souffrait d'un trouble d'apprentissage.

Tableau A

Relation entre le comportement agressif à l'âge de 12-13 ans et les divers facteurs de risque individuels selon la perspective de l'enfant

Autodéclaration du jeune (12-13)	Niveau de comportements agressifs à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Problèmes avec des amis				
Aucun	62 %	31 %	7 %	100 % (743)
Un peu	57 %	32 %	11 %	100 % (524)
Beaucoup	54 %	30 %	16 %	100 % (688)
Image de soi				
Aucun	63 %	29 %	8 %	100 % (740)
Un peu	60 %	30 %	10 %	100 % (528)
Beaucoup	51 %	33 %	16 %	100 % (687)
Hyperactivité				
Aucun	72 %	25 %	4 %	100 % (614)
Un peu	55 %	31 %	14 %	100 % (596)
Beaucoup	48 %	36 %	16 %	100 % (745)
Dépression				
Aucun	67 %	28 %	5 %	100 % (570)
Un peu	62 %	28 %	10 %	100 % (558)
Beaucoup	48 %	35 %	17 %	100 % (827)
Difficultés d'apprentissage¹				
Non	58 %	31 %	11 %	100 % (1859)
Oui	52 %	27 %	21 %	100 % (96)

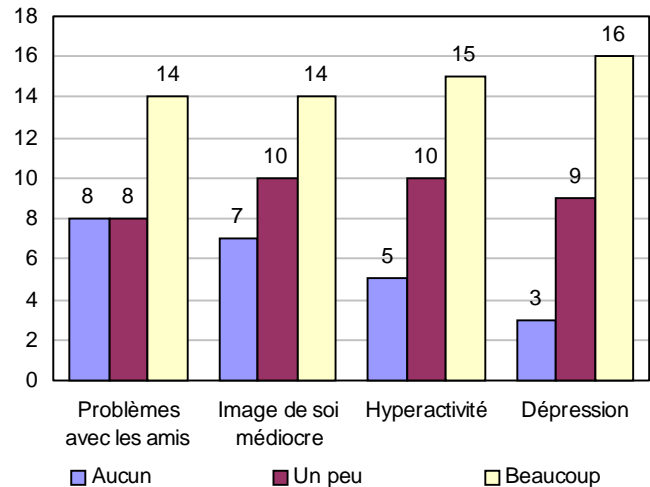
¹ Déclaré par le parent.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Figure 2

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans qui déclarent des niveaux élevés de délits contre les biens en fonction des facteurs de risque individuels

Pourcentage d'enfants déclarant des taux élevés de délits contre les biens



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau B

Relation entre les infractions contre les biens à l'âge de 12-13 ans et les divers facteurs de risque individuels selon la perspective de l'enfant

Autodéclaration du jeune (12-13)	Niveau de délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Problèmes avec des amis				
Aucun	70 %	22 %	8 %	100 % (732)
Un peu	68 %	24 %	8 %	100 % (522)
Beaucoup	58 %	28 %	14 %	100 % (677)
Image de soi				
Image de soi positive	73 %	21 %	7 %	100 % (728)
Image de soi assez positive	66 %	24 %	10 %	100 % (521)
Image de soi négative	56 %	30 %	14 %	100 % (682)
Hyperactivité				
Aucune	77 %	18 %	5 %	100 % (606)
Un peu	62 %	28 %	10 %	100 % (586)
Beaucoup	57 %	28 %	15 %	100 % (739)
Dépression				
Aucune	77 %	19 %	3 %	100 % (568)
Un peu	67 %	24 %	9 %	100 % (552)
Beaucoup	54 %	30 %	16 %	100 % (811)
Difficultés d'apprentissage¹				
Non	65 %	25 %	11 %	100 % (1836)
Oui	66 %	30 %	4 %	100 % (95)

¹ Non statistiquement significatif; déclaré par le parent.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, et 1996-1997.

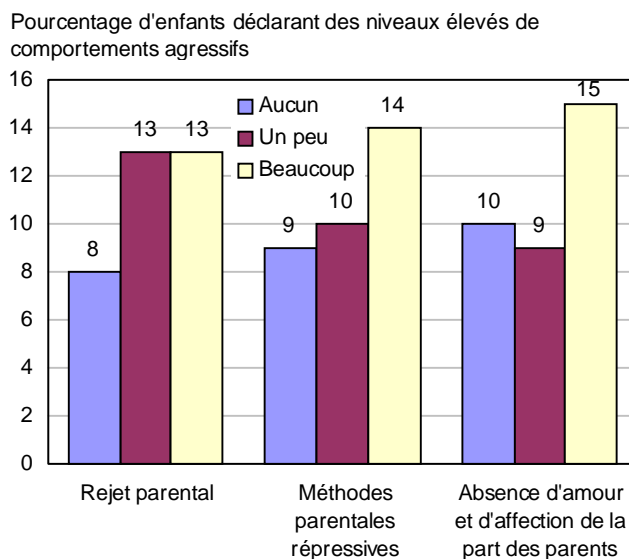
Les jeunes qui font l'objet de pratiques parentales répressives et qui sont privés d'amour et d'affection de la part de leurs parents sont plus susceptibles de commettre de la délinquance

Les facteurs de risque familiaux comprennent : la déclaration du parent selon laquelle l'enfant a été témoin de violence entre adultes à la maison, a fait l'objet de pratiques parentales répressives, de manque d'amour et d'affection, de rejet parental, et le parent avec lequel l'enfant vit. Tout d'abord, chez les enfants qui ont été témoins de violence à la maison, 13 % de ceux-ci affichent un niveau élevé de comportement agressif. Onze pour cent des enfants qui n'ont pas été témoins de violence à la maison font état d'un niveau élevé de comportements agressifs (voir le tableau C pour les données complètes). Les enfants qui font l'objet d'un niveau plus élevé de pratiques parentales répressives, d'un manque d'amour et d'affection et de rejet parental sont également plus susceptibles de déclarer des niveaux élevés de comportements agressifs (figure 3).

Un examen des délits contre les biens révèle que seules les pratiques parentales répressives et l'absence d'amour et d'affection sont liées à ce type de délinquance (Voir la figure 4. Pour les données complètes voir le tableau D), des niveaux élevés pour chacun de ceux-ci étant associés à des niveaux plus élevés de délinquance contre les biens. Le fait d'être témoin

Figure 3

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans qui déclarent des niveaux élevés de comportements agressifs en fonction des facteurs de risque familiaux



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau C

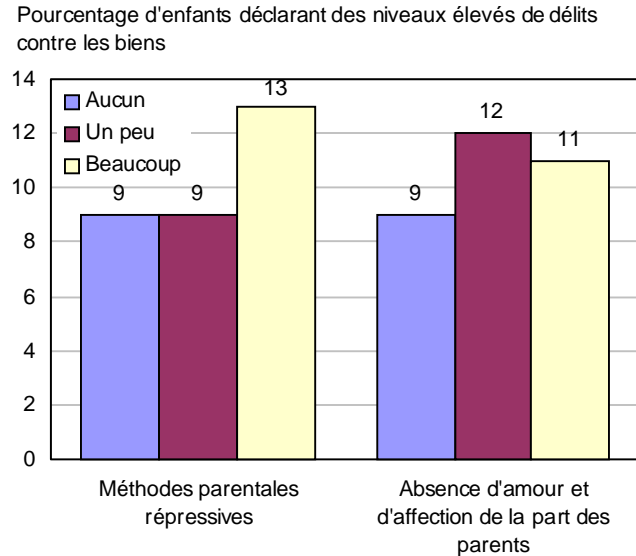
Relation entre les comportements agressifs autodéclarés à l'âge de 12-13 ans et les divers facteurs de « risques » familiaux selon la perspective du parent

Déclaration du parent	Niveau de comportements agressifs à l'âge de 12-13 ans (autodéclaration de l'enfant)			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Témoin de violence physique				
Non	59 %	30 %	11 %	100 % (1751)
Oui	48 %	39 %	13 %	100 % (198)
Méthodes parentales répressives				
Aucune	62 %	29 %	9 %	100 % (528)
Un peu	59 %	30 %	10 %	100 % (804)
Beaucoup	53 %	33 %	14 %	100 % (620)
Absence d'amour et d'affection				
Aucune	62 %	28 %	10 %	100 % (859)
Un peu	58 %	33 %	9 %	100 % (597)
Beaucoup	51 %	34 %	15 %	100 % (496)
Rejet parental				
Aucun	62 %	30 %	8 %	100 % (682)
Un peu	57 %	30 %	13 %	100 % (598)
Beaucoup	54 %	33 %	13 %	100 % (672)
Personne avec qui l'enfant vit				
Un parent	52 %	31 %	17 %	100 % (323)
Deux parents	59 %	31 %	10 %	100 % (1632)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Figure 4

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans qui déclarent des niveaux élevés de délits contre les biens en fonction des facteurs de risque familiaux



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau D

Relation entre les délits contre les biens autodéclarés à l'âge de 12-13 ans et les divers facteurs de « risque » familiaux selon la perspective du parent

Déclaration du parent	Niveau de délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans (autodéclaration de l'enfant)			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Témoin de violence physique¹				
Non	65 %	25 %	10 %	100 % (1728)
Oui	66 %	20 %	14 %	100 % (197)
Méthodes parentales répressives				
Aucune	69 %	22 %	9 %	100 % (519)
Un peu	68 %	23 %	9 %	100 % (798)
Beaucoup	58 %	30 %	13 %	100 % (611)
Absence d'amour et d'affection				
Aucune	68 %	23 %	9 %	100 % (850)
Un peu	65 %	23 %	12 %	100 % (591)
Beaucoup	59 %	30 %	11 %	100 % (487)
Rejet parental¹				
Aucun	68 %	24 %	8 %	100 % (681)
Un peu	65 %	24 %	11 %	100 % (584)
Beaucoup	62 %	27 %	12 %	100 % (663)
Personne avec qui l'enfant vit¹				
Un parent	64 %	26 %	10 %	100 % (321)
Deux parents	65 %	25 %	10 %	100 % (1610)

¹ Non statistiquement significatif.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

de violence à la maison et la personne avec laquelle l'enfant vit n'étaient pas significativement associés aux délits contre les biens.

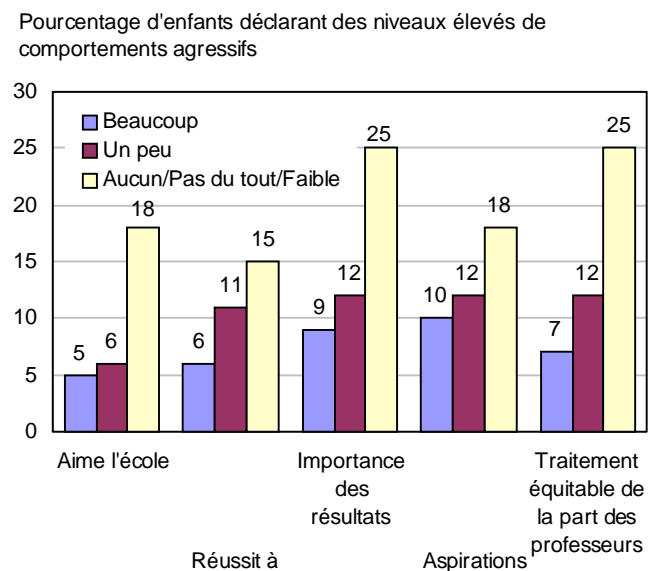
Les enfants qui font l'objet d'intimidation à l'école sont également susceptibles d'afficher un comportement agressif

Il existait un lien entre le comportement agressif autodéclaré des jeunes et les aptitudes et aspirations scolaires perçues. Plus précisément, les enfants moins engagés envers l'école étaient plus susceptibles de commettre des comportements agressifs. À titre d'exemple, la figure 5 montre que seulement 5 % des enfants qui déclarent aimer beaucoup l'école affichent des niveaux élevés de comportements agressifs comparativement aux 18 % des enfants qui signalent ne pas aimer l'école du tout. De façon générale, les enfants qui n'aiment pas l'école, qui pensent qu'ils ne réussissent pas bien, qui pensent que les notes ne sont pas importantes et qui ne veulent pas poursuivre d'études sont plus susceptibles d'avoir un comportement agressif. De plus, ceux qui pensent que leur enseignant ne les traitent pas justement sont plus susceptibles de commettre des comportements agressifs. Les enfants qui font l'école buissonnière sont plus susceptibles d'afficher un comportement agressif (39 %) que les enfants qui fréquentent l'école régulièrement (10 %).

En dernier lieu, les résultats en ce qui a trait à la réussite en mathématiques et en lecture présentent une certaine incohérence. Ceux qui obtiennent des résultats faibles ou moyens en mathématiques étaient plus susceptibles de signaler un certain comportement agressif que ceux qui obtenaient de bons résultats dans cette matière. Contrairement aux attentes, toutefois, ce n'était pas le cas pour la réussite en lecture. Ceux qui n'obtenaient

Figure 5

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans qui déclarent des niveaux élevés de comportements agressifs en fonction des habilités et aspirations scolaires relatives



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau E

Relation entre le comportement agressif à l'âge de 12-13 ans et les aptitudes et aspirations scolaires perçues de l'enfant

Autodéclaration de l'enfant (12-13)	Niveau de comportement agressif à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Aime l'école				
Beaucoup	73 %	21 %	5 %	100 % (322)
Un peu	65 %	30 %	6 %	100 % (700)
Pas beaucoup	46 %	36 %	18 %	100 % (900)
Réussit à l'école				
Réussit bien	69 %	25 %	6 %	100 % (602)
Dans la moyenne	54 %	35 %	11 %	100 % (703)
Très mal	51 %	34 %	15 %	100 % (613)
Importance des bons résultats				
Très important	64 %	27 %	9 %	100 % (1054)
Assez important	51 %	37 %	12 %	100 % (662)
Pas important du tout	39 %	36 %	25 %	100 % (207)
Aspirations scolaires				
Très élevées (diplôme universitaire)	62 %	28 %	10 %	100 % (1032)
Assez élevées (diplôme collégial)	50 %	38 %	12 %	100 % (355)
Faibles (diplôme d'études secondaires)	42 %	40 %	18 %	100 % (178)
Traitement équitable de la part des professeurs				
Tout le temps	70 %	23 %	7 %	100 % (882)
Des fois	53 %	35 %	12 %	100 % (749)
Jamais	36 %	39 %	25 %	100 % (273)
École buissonnière				
Jamais	60 %	30 %	10 %	100 % (1760)
Une fois ou plus	23 %	39 %	39 %	100 % (63)
Résultat à l'examen de lecture¹				
Élevé	62 %	28 %	11 %	100 % (443)
Moyen	59 %	29 %	12 %	100 % (501)
Médiocre	57 %	33 %	10 %	100 % (557)
Résultat à l'examen de mathématiques				
Élevé	64 %	26 %	10 %	100 % (447)
Moyen	56 %	31 %	13 %	100 % (470)
Médiocre	57 %	34 %	9 %	100 % (600)

¹ Non statistiquement significatif.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

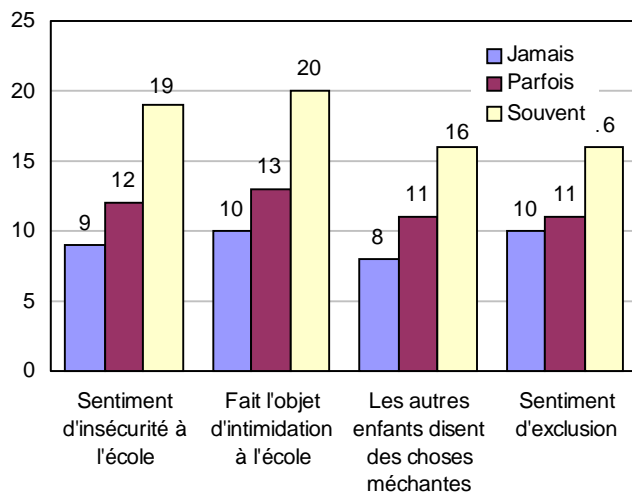
pas de bons résultats dans cette matière n'étaient pas plus susceptibles de commettre des comportements agressifs. (Pour des données complètes, voir le tableau E.)

Les relations sociales des enfants à l'école ont également été associées aux comportements agressifs. La figure 6 montre quelques-unes de ces relations. De façon générale, les enfants qui ne se sentent pas en sécurité à l'école, qui font l'objet d'intimidation et de propos méchants de la part des autres enfants et qui se sentent exclus sont beaucoup plus susceptibles d'avoir un comportement agressif. (Les données complètes figurent au tableau F.)

Figure 6

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans déclarant des niveaux élevés de comportements agressifs en fonction des relations à l'école

Pourcentage d'enfants déclarant des niveaux élevés de comportements agressifs



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau F

Lien entre le comportement agressif à l'âge de 12-13 ans et les relations interpersonnelles à l'école

Autodéclaration de l'enfant (12-13)	Niveau de comportement agressif à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Sentiment d'insécurité à l'école				
Jamais	61 %	30 %	9 %	100 % (1085)
Parfois	56 %	32 %	12 %	100 % (650)
Souvent	47 %	34 %	19 %	100 % (190)
Fait l'objet d'intimidation à l'école				
Jamais	62 %	29 %	10 %	100 % (1378)
Rarement	49 %	38 %	13 %	100 % (379)
Parfois	43 %	37 %	20 %	100 % (166)
Se fait dire des choses méchantes par les autres enfants				
Jamais	64 %	28 %	8 %	100 % (574)
Parfois	59 %	30 %	11 %	100 % (911)
Souvent	48 %	36 %	16 %	100 % (435)
Se sent exclu à l'école				
Jamais	59 %	31 %	10 %	100 % (1201)
Parfois	59 %	30 %	11 %	100 % (488)
Souvent	52 %	32 %	16 %	100 % (238)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Les jeunes ayant peu d'aspirations scolaires sont plus susceptibles de commettre des délits contre les biens

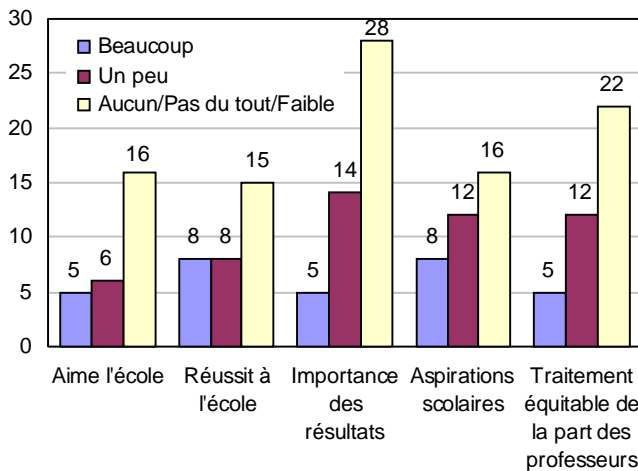
La relation entre les aptitudes et les aspirations scolaires ainsi que les relations interpersonnelles et les délits contre les biens ont également fait l'objet d'un examen. Si l'on regarde d'abord la réussite scolaire, on constate qu'il existe un lien entre le délit contre les biens et les divers facteurs de risque (figure 7. Pour des données complètes, voir le tableau G). À titre d'exemple, parmi les enfants qui ont signalé aimer beaucoup l'école, 5 % commettaient beaucoup de délits contre les biens comparativement à 16 % de ceux qui n'aimaient pas l'école. De façon générale, les enfants qui n'aiment pas l'école, ceux qui ne progressent pas et qui pensent que les notes ne sont pas importantes sont plus susceptibles de commettre des délits contre les biens. De plus, les enfants ayant de faibles aspirations scolaires, qui ont signalé que leurs enseignants ne les traitent pas équitablement et qui avouent faire l'école buissonnière sont plus susceptibles de déclarer des niveaux élevés de délits contre les biens. En dernier lieu, contrairement aux constatations en matière de comportement agressif, les enfants qui ont obtenu des résultats plus élevés à l'examen de lecture étaient moins susceptibles de commettre des délits contre les biens, mais aucune relation n'a été établie entre ce type de délinquance et la réussite à l'examen de mathématiques.¹²

En dernier lieu, les délits contre les biens n'ont pas semblé être aussi reliées aux relations sociales des enfants à l'école que l'était les comportements agressifs (tableau 10). Seuls le sentiment d'insécurité à l'école et le fait que d'autres enfants disent des choses méchantes ont été associés aux délits contre

Figure 7

Pourcentage d'enfants âgés de 12 et 13 ans déclarant des niveaux élevés de délits contre les biens en fonction des aptitudes et aspirations scolaires relatives

Pourcentage d'enfants déclarant des niveaux élevés de délits contre les biens



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau G

Relation entre les délits contre les biens autodéclarés à l'âge de 12 et 13 ans et les aptitudes et aspirations scolaires perçues de l'enfant

Autodéclaration de l'enfant (12-13)	Niveau de délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Aime l'école				
Beaucoup	74 %	20 %	5 %	100 % (322)
Un peu	71 %	24 %	6 %	100 % (691)
Pas beaucoup	55 %	28 %	16 %	100 % (889)
Réussit à l'école				
Réussit bien	71 %	21 %	8 %	100 % (594)
Dans la moyenne	66 %	26 %	8 %	100 % (690)
Très mal	58 %	27 %	15 %	100 % (612)
Importance des bons résultats				
Très important	70 %	25 %	5 %	100 % (1040)
Assez important	63 %	23 %	14 %	100 % (658)
Pas important du tout	41 %	31 %	28 %	100 % (202)
Aspirations scolaires				
Assez élevées (Diplôme universitaire)	67 %	25 %	8 %	100 % (1017)
Assez (Diplôme collégial)	59 %	29 %	12 %	100 % (354)
Faible (Diplôme d'études secondaires)	66 %	18 %	16 %	100 % (174)
Traitement équitable de la part des professeurs				
Tout le temps	75 %	20 %	5 %	100 % (874)
Des fois	62 %	26 %	12 %	100 % (735)
Jamais	40 %	38 %	22 %	100 % (272)
École buissonnière				
Jamais	68 %	25 %	7 %	100 % (1744)
Une fois ou plus	17 %	24 %	58 %	100 % (62)
Résultat à l'examen de lecture				
Élevé	69 %	22 %	8 %	100 % (443)
Moyen	66 %	23 %	11 %	100 % (502)
Médiocre	60 %	31 %	9 %	100 % (553)
Résultat à l'examen de mathématiques¹				
Élevé	67 %	23 %	10 %	100 % (438)
Moyen	67 %	24 %	9 %	100 % (465)
Médiocre	63 %	28 %	9 %	100 % (601)

¹ Non statistiquement significatif.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

les biens. Les enfants qui ont signalé faire l'objet d'intimidation ou se sentir exclus n'étaient pas plus susceptibles de déclarer avoir commis des délits contre les biens que les enfants qui n'ont pas fait l'objet d'intimidation ou qui ne sentaient pas exclus.

¹² Les tests de compétence en mathématiques et en lecture ont été administrés aux jeunes dans le cadre de l'interview de l'ELNEJ.

Tableau 10

Relation entre les délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans et les relations interpersonnelles à l'école

Autodéclaration des jeunes (12-13 ans)	Niveau des délits contre les biens à l'âge de 12-13 ans			
	Nul	Modéré	Élevé	Total
Se sent en sécurité à l'école				
Tout le temps	71 %	20 %	9 %	100 % (1077)
La plupart du temps	58 %	31 %	12 %	100 % (636)
Des fois	60 %	30 %	10 %	100 % (188)
Fait l'objet d'intimidation à l'école¹				
Jamais	66 %	25 %	9 %	100 % (1364)
Rarement	62 %	26 %	12 %	100 % (369)
Des fois	62 %	25 %	13 %	100 % (165)
Se fait dire des choses méchantes par les autres enfants				
Jamais	72 %	20 %	8 %	100 % (570)
Rarement	64 %	26 %	10 %	100 % (901)
Des fois	57 %	29 %	14 %	100 % (427)
Se sent exclu à l'école¹				
Jamais	65 %	25 %	10 %	100 % (1185)
Rarement	64 %	25 %	11 %	100 % (481)
Des fois	63 %	27 %	10 %	100 % (236)

¹ Non statistiquement significatif.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Plus les enfants sont exposés à des facteurs de risque, plus ils sont susceptibles de commettre de la délinquance

L'examen des facteurs de risque individuels est instructif parce qu'il permet de voir la nature exacte de la relation entre la délinquance autodéclarée et les facteurs spécifiques. Toutefois, une autre façon de conceptualiser le risque consiste à le voir comme une accumulation de facteurs négatifs individuels, familiaux et environnementaux. De fait, les chercheurs additionnent habituellement tous les facteurs de risque individuels, sociaux, circonstanciels et de quartier pour créer une échelle variant de zéro facteur de risque au nombre le plus élevé de facteurs de risque présents dans la vie de l'enfant¹³. Tous les facteurs de risque au sein des différents domaines (individuel, familial et scolaire) ont été totalisés et recodés à une valeur maximale de trois risques dans chaque domaine. Les scores des trois domaines ont ensuite été additionnés.

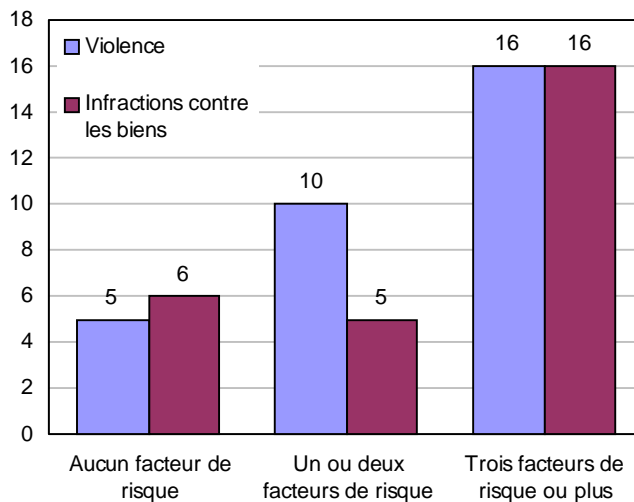
La figure 8 (voir également le tableau H) illustre la relation entre la proportion d'enfants qui signalent des niveaux élevés de délinquance et le nombre de facteurs de risque auxquels les enfants sont exposés. De façon générale, plus le nombre de facteurs est élevé, plus les enfants sont susceptibles de déclarer un niveau élevé de délinquance.

¹³ Voir, par exemple : Born et autres (1997); Farrington (1998); Jenkins et Keating (1998); Jessor et autres (1995); Loeber et Farrington (1998).

Figure 8

Proportion d'enfants âgés de 12 et 13 ans déclarant des niveaux élevés de délinquance en fonction du nombre de facteurs de risque

Pourcentage d'enfants déclarant des niveaux élevés de délinquance



Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Tableau H

Proportion d'enfants (12-13) qui déclarent des niveaux élevés de délinquance en fonction du nombre de facteurs de risque

Nombre de facteurs de risque	Comportements agressifs	Délits contre les biens
Aucun facteur de risque	5 % (272)	6 % (269)
Un ou deux facteurs de risque	10 % (329)	5 % (328)
Trois facteurs ou plus de risque	16 % (191)	16 % (189)

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1996-1997.

Conclusion

L'aspect le plus intéressant des constatations signalées ici vient du fait qu'une simple variation démographique – sexe, suffisance du revenu – n'est peut-être pas aussi importante pour prédire la délinquance chez les jeunes que le sont les facteurs associés à leur milieu personnel et social. Il est manifeste que certaines expériences scolaires et familiales sont étroitement liées à la délinquance. Lorsqu'on examine certains facteurs comme étant des « risques » auxquels est exposé l'enfant, il devient évident que les jeunes confrontés à un plus grand nombre de risques sont considérablement plus susceptibles de commettre de la délinquance.

Il faut toutefois être prudents avant d'interpréter ces relations comme étant causales. À titre d'exemple, il ne serait peut-être pas logique de considérer l'école buissonnière comme une « cause » des niveaux élevés de délinquance. Par ailleurs, il est peut-être plus plausible que les jeunes pour qui l'école constitue une expérience négative soient plus susceptibles de faire l'école buissonnière et de commettre différents types de délinquances.

Ce qui se dégage toutefois est un tableau assez cohérent des délinquants de 12 et 13 ans. Même s'ils ne sont pas bien répartis entre les groupes de revenu et les provinces, ils ont tendance à être exposés de façon disproportionnée à des risques dans leur vie interpersonnelle, familiale et scolaire.¹⁴

À mesure que les prochains cycles de l'Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes recueillent plus de données sur les jeunes de la naissance à l'adolescence, ces données permettront de comprendre non seulement les facteurs importants qui expliquent les niveaux élevés de comportements délinquants mais également quels types d'expériences peuvent contribuer à empêcher les jeunes de manifester ou de maintenir ces types de comportements déviants.

¹⁴ Pour une description semblable des enfants agressifs âgés de 10 et 11 ans (extraite de l'Étude longitudinale nationale des enfants et des jeunes), voir Sprott et Doob (2000).

References

- Born, M., V. Chevalier, and I. Humblet (1997). Resilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders. *Journal of Adolescence*, 20, 679-694.
- Farrington, David P. (1998). "Predictors, causes, and correlates of male youth violence". In *Youth Violence (Crime and Justice: A Review of the Research, Volume 24)*. (pp. 421-475) M. Tonry and M.H. Moore (Eds.). Chicago: University of Chicago Press.
- Jenkins, J. M., & Keating, D. P. (1998). *Risk and Resilience in six and ten-year-old children (W-98-23E)*. Report prepared for the Applied Research Branch, Strategic Policy, Human Resources Development Canada. Ottawa, Canada.
- Jessor, R., J. Van Den Bos, J. Vanderryn, F. Costa, M. Turbin (1995). Protective factors in adolescent problem behavior: Moderator effects and developmental change. *Developmental Psychology*, 31, 923-933.
- Loeber, Rolf and David P. Farrington. (1998). Never too early, never too late: Risk factors and successful interventions for serious violent juvenile offenders. *Studies on Crime and Crime Prevention*, 7(1), 7-30.
- Moffitt, T. (1993). Adolescent-limited and life-course persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 647-701.
- Sprott, Jane and Anthony N. Doob (2000). "Bad, sad, and rejected: The lives of aggressive children". *Canadian Journal of Criminology*, 42, 123-133.
- Wright, B., Caspi, E.A., Moffitt, T., Miech, R., and Silva, P. (1999). Reconsidering the relationship between SES and delinquency: Causation but not correlation. *Criminology*, 37 (1), 175-194.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 au (613) 951-9023 ou au numéro sans frais 1 800 387-2231. Pour obtenir une publication, veuillez communiquer par téléphone au (613) 951-7277 ou par télécopieur au (613) 951-1584 ou par Internet : order@statcan.ca. Vous pouvez aussi appeler sans frais (Canada et États-Unis) au 1 800 267-6677. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation écrite pour une commande faite par téléphone.

Diffusions des Juristat récents

Catalogue 85-002-XPF

1999

- Vol. 19 n° 7 Le recueil de données sur la justice de 1997
- Vol. 19 n° 8 Mesures de rechange pour les jeunes au Canada
- Vol. 19 n° 9 Statistiques de la criminalité au Canada, 1998
- Vol. 19 n° 10 L'homicide au Canada, 1998
- Vol. 19 n° 11 La conduite avec facultés affaiblies au Canada - 1998
- Vol. 19 n° 12 Dépenses de la justice au Canada
- Vol. 19 n° 13 La criminalité de violence chez les jeunes

2000

- Vol. 20 n° 1 Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1998-1999
- Vol. 20 n° 2 Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, faits saillants de 1998-1999
- Vol. 20 n° 3 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 1998-1999
- Vol. 20 n° 4 Le recueil de données sur la justice de 1998
- Vol. 20 n° 5 Statistiques de la criminalité au Canada, 1999
- Vol. 20 n° 6 Mesures de rechange au Canada, 1998-1999
- Vol. 20 n° 7 Détermination de la peine de jeunes contrevenants au Canada, 1998-1999
- Vol. 20 n° 8 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 1998-1999
- Vol. 20 n° 9 L'homicide au Canada, 1999
- Vol. 20 n° 10 La victimisation criminelle au Canada, 1999
- Vol. 20 n° 11 Harcèlement criminel
- Vol. 20 n° 12 Attitudes du public face au système de justice pénale
- Vol. 20 n° 13 Introduction par effraction, 1999

2001

- Vol. 21 n° 1 Les refuges pour femmes violentées au Canada, 1999-2000
- Vol. 21 n° 2 Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1999-2000
- Vol. 21 n° 3 Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse de 1999-2000